Insee Analyses

Languedoc-Roussillon



N° 02

Octobre 2014

Les familles monoparentales, souvent en situation de précarité

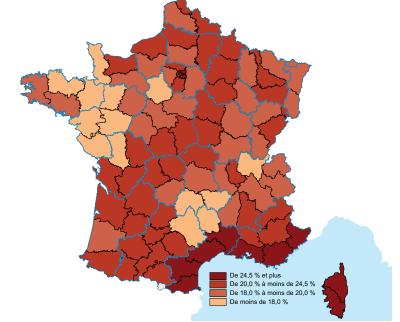
n Languedoc-Roussillon comme au niveau national, être parent et vivre seul avec au moins un enfant de moins de 18 ans est une situation de plus en plus fréquente. Comparés aux parents d'enfants mineurs vivant en couple, les monoparents, dont la plupart sont des femmes, constituent la seule source potentielle de revenus du ménage et se portent de fait plus sur le marché du travail. Mais, les monoparents sont deux fois plus touchés par le chômage et sont plus employés à temps partiel. Aussi, et en dépit des prestations qui leur sont dédiées, le niveau de vie médian de ces familles est nettement plus faible que celui des autres familles, traditionnelles ou recomposées. Près de quatre familles monoparentales sur dix vivent en dessous du seuil de pauvreté.

Roger Rabier (Insee)

En 2011, 76 400 familles résidant en Languedoc-Roussillon sont composées d'un parent vivant seul avec au moins un enfant de moins de 18 ans, soit 7 000 de plus qu'en 1999 (figure 2). Bien que la monoparentalité progresse moins dans la région qu'en France métropolitaine, + 10 % contre + 18 %, la part des familles monoparentales dans l'ensemble des familles avec au moins un enfant mineur demeure plus forte en Languedoc-Roussillon: une famille sur quatre contre une sur cinq au niveau national. C'est la deuxième plus forte proportion régionale derrière la Corse et devant Provence-Alpes-Côte d'Azur, la monoparentalité étant plus fréquente dans les départements du littoral méditerranéen que dans le reste de l'Hexagone (figure 1).

1 Part des familles monoparentales parmi les familles avec enfants mineurs

Une plus forte représentation de la monoparentalité dans les départements méditerranéens





Source : Insee, enquêtes annuelles de recensement de 2009 à 2013.

2 Composition des familles avec enfant(s) mineur(s) en Languedoc-Roussillon en 2011

Un quart des familles avec enfant(s) mineur(s) sont monoparentales

Type de familles	Nombre de familles	%	% France métropolitaine	Nombre d'enfants mineurs
Couples avec enfants	237 000	76	80	425 600
dont familles traditionnelles	204 300	65	71	359 900
dont familles recomposées	32 700	11	9	65 700
Familles monoparentales	76 400	24	20	117 300
Total	313 400	100	100	542 900

Champ: familles avec au moins un enfant de moins de 18 ans.

Source : Insee, enquête Famille et logements 2011.

La séparation après une union libre, principale origine de la monoparentalité

Les évènements entraînant la monoparentalité ont évolué depuis la fin des années 60 mais tendent à se stabiliser depuis dix ans. En Languedoc-Roussillon comme au niveau national, trois quarts des familles monoparentales sont issues d'une rupture d'union, qu'elle soit officialisée ou libre. Toutefois, les séparations d'aujourd'hui concernent désormais plus de parents vivant en union libre que de parents mariés alors qu'en 1999, les familles monoparentales issues d'un divorce étaient aussi nombreuses que celles issues de séparations après une union libre. Cette évolution dans l'origine de la monoparentalité illustre la désaffection accrue pour le mariage au profit, notamment, des vies maritales avec ou sans PACS. En 2011 en Languedoc-Roussillon, 67 % des parents qui ont des enfants mineurs et qui vivent en couple sont mariés, 7 % sont pacsés et 26 % ni l'un ni l'autre.

La deuxième cause de monoparentalité est la naissance d'un enfant hors union. Les célibataires n'ayant jamais vécu en couple élevant seuls leurs enfants, représentent près d'une famille monoparentale sur cinq dans la région comme au niveau national. Quant au veuvage, qui était dans les années 60 la principale cause de monoparentalité, il est devenu marginal face à l'augmentation des séparations et la diminution de la mortalité aux âges relativement jeunes. Ceci est particulièrement vrai en Languedoc-Roussillon où seulement 4 % des parents de familles monoparentales sont veufs, contre 6 % au niveau national (figure 3).

Un mineur sur cinq vit dans une famille monoparentale

En parallèle, de plus en plus d'enfants vivent dans une famille monoparentale, 117 300 enfants mineurs dans la région contre 111 500 en 1999. En Languedoc-Roussillon, un enfant mineur sur cinq vit au sein d'une famille monoparentale, un sur dix dans une famille recomposée et deux sur trois dans une famille traditionnelle, c'est-àdire avec ses deux parents (définition). Les parents de famille monoparentale sont très majoritairement des femmes. Lors d'une séparation, la garde des enfants est généralement confiée à la mère. La part des hommes à la tête d'une famille monoparentale est de 13 %. Toutefois, le nombre de pères obtenant la garde alternée augmente, la loi du 4 mars 2002 constituant une évolution importante dans l'évolution du droit de la famille. Ainsi, à l'issue d'une séparation, environ un enfant sur quatre vit aussi régulièrement chez son autre parent.

Les femmes élevant seules leurs enfants sont un peu plus âgées que les mères vivant en couple. Les familles monoparentales sont aussi moins fréquemment des familles nombreuses : seules 17 % d'entre elles ont trois enfants ou plus contre 21 % pour les familles traditionnelles. Elles comprennent aussi moins souvent de jeunes enfants : 12 % des enfants de moins de trois ans vivent dans une famille monoparentale alors que cette proportion atteint 28 % pour les 15-18 ans. Ces caractéristiques sont dues au mode de formation des familles monoparentales, les trois quarts étant issues d'une séparation d'union concernant davantage des

parents d'âge intermédiaire. Le fait que de plus en plus d'enfants vivent ou ont vécu dans une famille monoparentale, même transitoirement, pose avec plus d'acuité des questions sur les conditions de vie de ces familles.

Deux fois plus touchés par le chômage

Le parent de famille monoparentale doit faire face aux obligations familiales, comme la garde des enfants, tout en représentant la seule source de revenus du foyer. Ainsi, les mères isolées sont plus souvent actives que celles d'une famille traditionnelle ou recomposée: 87 % contre 83 % en 2011 (figure 4). Toutefois, les monoparents occupent moins fréquemment un emploi que les parents vivant en couple. Ils sont deux fois plus touchés par le chômage, leur taux de chômage atteignant 25 % contre 12 % pour les parents vivant en couple. Le manque de qualification explique en partie leur situation sur le marché du travail. En Languedoc-Roussillon, les monoparents sont moins diplômés que les parents qui vivent en couple: 27 % possèdent au mieux le Brevet des Collèges contre 20 % pour les autres. Par ailleurs, du fait de la forte féminisation de la monoparentalité, 30 % des monoparents qui travaillent sont à temps partiel alors que cette proportion n'atteint que 20 % pour les actifs occupés d'un couple et 38 % pour les mères vivant en couple. Au total, 45 % des monoparents occupent un emploi à temps complet soit 19 points de moins que les parents d'un couple.

Les difficultés sur le marché du travail affectent particulièrement les monoparents les plus jeunes, notamment les femmes pour lesquelles la naissance des enfants a pu intervenir précocement, avant la fin des études ou le début de l'activité professionnelle. C'est ainsi que 36 % des jeunes mères, de moins de 35 ans, sont à la recherche d'un emploi lorsqu'elles sont à la tête d'une famille monoparentale contre 17 % pour les jeunes mères vivant en couple. Parmi elles, seulement 12 % ont suivi des études dans l'enseignement supérieur alors que cette proportion atteint 34 % pour l'ensemble des mères de moins de 35 ans.

Face aux difficultés sur le marché du travail, les parents de familles monoparentales sont d'autant plus vulnérables qu'ils ne peuvent compter sur le revenu d'un conjoint pour subvenir aux besoins de la famille, même si parfois, le parent non gardien peut contribuer via une pension alimentaire ou toute autre aide monétaire.

3 Causes de monoparentalité en Languedoc-Roussillon en 2011 et 1999

3 familles monoparentales sur 4 ont pour origine une rupture d'union

	Langı	Métropole		
Causas de la mananavantalité	2011		1999	2011
Causes de la monoparentalité	Nombre de familles	%	%	%
Célibataires n'ayant jamais vécu en couple	15 100	20	21	19
Rupture d'une vie en couple	58 000	76	76	75
dont à l'issue d'un mariage	26 400	35	38	34
dont à l'issue d'une union libre	31 600	41	38	41
Veuvage	3 300	4	3	6
Total	76 400	100	100	100

Champ : familles avec au moins un enfant de moins de 18 ans.

Sources : Insee, enquête Famille et logements 2011, enquête Histoire Vie Familiale 1999.

Un faible niveau de vie

En Languedoc-Roussillon, la moitié des familles monoparentales ont un niveau de vie (définition) en deçà de 1 115 euros par mois et par unité de consommation, montant inférieur de 400 euros au niveau de vie médian des couples avec enfant. Le chômage prégnant des familles monoparentales ou l'importance des emplois à temps partiel se cumule avec l'absence d'un deuxième salaire et engendre une part nettement plus faible des revenus d'activité dans les ressources des familles monoparentales que pour les couples avec enfants. Malgré des prestations spécifiques versées pour la monoparentalité et des aides au logement souvent attribuées en raison de leurs faibles revenus, l'écart des niveaux de vie n'est pas comblé. En 2011, dans la région, 39 % des familles monoparentales vivent en dessous du seuil de pauvreté (définition), contre 18 % des couples avec enfant. Ce taux de pauvreté des familles monoparentales languedociennes a légèrement augmenté puisqu'il atteignait 38 % en 2006.

Plus souvent locataires ou hébergées

Près d'une famille monoparentale sur dix vit au sein d'un ménage où vivent d'autres adultes (parents, amis ou autres). Cette situation, bien que marginale, est plus répandue parmi les familles monoparentales que parmi les couples avec enfants (3 % d'entre eux). Il s'agit alors surtout de jeunes parents, de moins de 35 ans, qui pour la plupart vivent chez leurs propres parents avec leurs enfants.

Lorsque les parents vivent seuls avec leurs enfants mineurs, ils sont deux fois moins souvent propriétaires de leur logement que les autres familles. Ils sont également près de trois fois plus fréquemment locataires d'une habitation à loyer modéré (HLM) et beaucoup moins nombreux à résider dans une maison individuelle (figure 5). Bien que bénéficiant de ressources plus faibles, les familles monoparentales résident plus souvent en milieu urbain où les prix des logements, à la vente comme à la location, sont plus

4 Caractéristiques des mères vivant seules et des mères vivant en couple

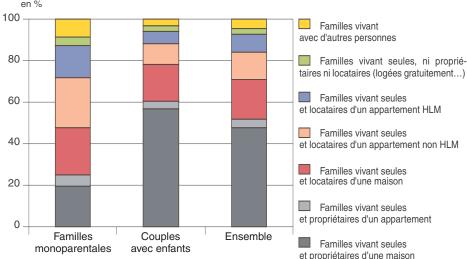
Les mères isolées plus souvent au chômage que celles vivant en couple

	Languedoc-	Roussillon	Métropole		
	Mères seules avec enfants	Mères vivant en couple	Mères seules avec enfants	Mères vivant en couple	
Nombre de mères	66 200	237 000	1 344 000	6 197 900	
Nombre moyens d'enfants mineurs	1,5	1,8	1,6	1,8	
Age médian des mères	41	38	40	38	
Taux d'activité (%)	87	83	88	85	
Taux de chômage (%)	26	14	22	11	
Taux d'emploi (%)	64	72	69	76	
Taux de temps partiel (%)	34	38	28	33	
Dernier diplôme obtenu					
Sans diplôme (%)	25	18	28	19	
CAP/BEP (%)	24	21	25	21	
Baccalauréat (%)	21	22	19	20	
Études supérieures (%)	30	39	28	40	

Champ: familles avec au moins un enfant de moins de 18 ans.

Source : Insee, enquête Famille et logements 2011.

5 Statut d'occupation du logement des familles en Languedoc-Roussillon en 2011 en %



Champ: familles avec au moins un enfant de moins de 18 ans.

Source : Insee, enquête Famille et logements 2011.

élevés. Ainsi, 27 % des familles avec enfants sont monoparentales dans les unités urbaines, contre 15 % en zone rurale. Cela est probablement dû à une volonté de minimiser les coûts de transports pour se rendre sur le lieu de travail ou le lieu de garde des enfants.

Si la situation des familles monoparentales sur le marché du travail est plus difficile, entraînant un niveau de vie plus faible et des conditions de logement moins favorables, il est important de souligner que la monoparentalité peut être qu'une étape transitoire dans le cycle de vie des individus. Parmi les monoparents en 1999 vivant toujours en France en 2011, 40 % sont encore monoparents, 25 % vivent en couple et 35 % vivent seuls après le départ de leurs enfants. ■

Définitions

Famille monoparentale, recomposée ou traditionnelle

Une famille monoparentale est composée d'un adulte vivant sans conjoint avec son ou ses enfants célibataires. Au sein d'une famille composée d'un couple avec enfant(s), dès lors qu'un enfant du logement n'est pas l'enfant des deux membres du couple, alors tous les enfants du logement sont considérés comme vivant en famille recomposée. Si tous les enfants du logement, mineurs ou non, sont ceux du couple, alors la famille est qualifiée dans cette étude de traditionnelle.

L'enfant est, comme dans le recensement de la population, une personne célibataire vivant l'essentiel de son temps dans le même logement que son père, sa mère ou ses deux parents, et qui n'est elle-même ni parent d'un enfant du logement, ni en couple avec une personne du logement.

Les enfants mineurs ne vivant avec aucun de leur parent, tels que les enfants en famille d'accueil ou encore ceux vivant avec seulement leurs grands-parents, sont exclus du champ.

Le **niveau de vie** est le rapport entre le revenu disponible du ménage auquel appartient l'individu et le nombre d'unités de consommation du ménage. Le revenu disponible d'un ménage est la somme de toutes les ressources des différentes personnes composant le ménage : revenus d'activité (salaires nets...), revenus de remplacement (allocations chômage, retraites...), revenus du patrimoine et prestations reçues (aides au logement, minima sociaux...) ; total duquel on déduit les impôts directs (impôt sur le revenu, taxe d'habitation) et les prélèvements sociaux (contribution sociale généralisée et contribution au remboursement de la dette sociale).

Le nombre d'unités de consommation d'un ménage (UC) permet de tenir compte des économies d'échelle que procure la vie en commun. Selon l'échelle OCDE modifiée, le décompte effectué est le suivant :

- 1 UC pour le premier adulte du ménage,
- 0,5 UC pour les autres personnes de 14 ans ou plus,
- 0,3 UC pour les enfants de moins de 14 ans.

Le **niveau de vie médian** est le niveau de vie au-dessous (ou au-dessus) duquel se situent 50 % des ménages. Les personnes en dessous du **seuil de pauvreté** sont celles vivant dans un ménage disposant d'un niveau de vie inférieur à 60 % du niveau de vie médian national, après transferts sociaux (seuil de pauvreté).

Sources

L'enquête Famille et logements

Les résultats de cette étude sont issus de l'enquête Famille et logements (EFL) de l'Insee, réalisée en 2011 en France métropolitaine et associée à l'enquête annuelle du recensement. 360 000 adultes de 18 ans ou plus, vivant en ménage ordinaire, ont répondu à l'enquête, dont 16 700 résidant en Languedoc-Roussillon. Ils ont été interrogés sur leur vie de couple, familiale et résidentielle, et notamment sur leurs enfants et ceux de leur conjoint vivant dans le logement.

L'échantillon démographique permanent

Initié à la fin des années soixante, l'échantillon démographique permanent (EDP) permet d'étudier les comportements démographiques (nuptialité, fécondité, mortalité) selon différentes caractéristiques sociodémographiques, ainsi que la mobilité géographique, professionnelle et sociale.

À cet effet, depuis 1968, l'EDP compile l'ensemble des informations disponibles dans deux sources. D'une part, les bulletins statistiques d'état civil reçus par l'Insee pour les besoins de gestion du répertoire national d'identification des personnes physiques et pour l'établissement des statistiques d'état civil. D'autre part, les informations du recensement de population, puis des enquêtes annuelles de recensement. Depuis 2012, les informations issues du fichier électoral sont intégrées chaque année.

Le dispositif Revenus disponibles localisés (RDL)

L'Insee diffuse des indicateurs sur les revenus disponibles des ménages au niveau national à partir de l'enquête Revenus fiscaux et sociaux (ERFS) et les revenus déclarés des ménages au niveau local à partir de la source Revenus fiscaux localisés des ménages (RFL).

Le dispositif RDL permet le calcul d'indicateurs sur les revenus disponibles, au niveau départemental, sur le champ des ménages fiscaux ordinaires. Les différents impôts payés par les ménages sont connus par la source fiscale. Les prestations sociales sont imputées au niveau des départements. Les revenus financiers qui ne sont pas déclarés sont estimés à partir des résultats de l'enquête patrimoine.

Champ de l'étude

Dans cette étude, on se limite aux familles avec au moins un enfant de moins de 18 ans résidant en France métropolitaine en 2011.

Insee Languedoc-Roussillon

274, allée Henri II de Montmorency 34964 Montpellier Cedex 2

Directeur de la publication :

Francis Vennat

Rédaction en chef : Magalie Dinaucourt

ISSN en cours © insee 2014

Pour en savoir plus

- « 508 000 personnes sous le seuil de pauvreté en Languedoc-Roussillon », POSS-LR, Enjeux et perspectives sociales n°1, juin 2014
- « Un enfant sur dix vit dans une famille recomposée», Insee Première n°1470, octobre 2013
- « Les familles monoparentales. Des difficultés à travailler et à se loger », Insee Première n°1195, juin 2008
- « Monoparentalité et familles recomposées. En Languedoc-Roussillon, plus d'un enfant sur quatre vit seul avec un seul parent », Repères Synthèse n°9, octobre 2006



